

## « Des échéances importantes pour Onex »

### Au-delà des slogans ... les PIÈGES !

Lors des prochaines votations fédérales et cantonales il vous est proposé de voter notamment « **POUR ??? plus de liberté pour les locataires** » et « **EN FAVEUR ??? du service public** ».

Dépouillés de leur contexte et de leur substance ces deux **slogans** mettent en évidence ce qu'ils induisent : un détournement du sens profond et **vicieux** des objectifs de leurs promoteurs : **Les milieux immobiliers** et les âpres **opposants aux services publics**.

L'**utilisation abusive** de nos émotions, de nos sentiments, de nos cinq sens, de notre naïveté, ... à des fins contraires aux intérêts d'une majorité d'entre nous est une **manipulation**.

Bien connus dans les milieux de la publicité et du marketing, ces outils destinés à **influencer** les consommateurs sont des **LEURRES** et des **TROMPERIES**.

Ne soyez **PAS DUPES**, votez « **NON** » à ces deux objets !

### Contrats de quartier : Un projet devient réalité !

Lorsque j'ai songé au projet, j'imaginai quelque chose d'utile à la vie de quartier, ralliant les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les adultes et les enfants.

L'idée était de partager un espace sur la commune, et de pouvoir passer du temps ensemble autour d'une activité à la fois ludique et intéressante.

D'autre part de nombreuses demandes émanant de joueurs d'échecs fréquentant d'autres clubs et d'habitants désireux d'apprendre à jouer m'ont été transmises.

Dès lors nous avons avec mon collègue mis sur pied ce projet, en collaboration avec le COPIL, et dans le souci de pouvoir réaliser concrètement les attentes des concitoyens.

Fruit d'une collaboration active, ces deux damiers ont été inaugurés récemment, et permettront à beaucoup de monde de pouvoir s'exercer ou simplement de passer un moment agréable à regarder le déroulement des parties.



Mes souhaits sont que ces objectifs soient atteints et que, lors des beaux jours, la fréquentation de ce lieu puisse favoriser les liens entre de nombreux passionnés.

Perrine Bernard, Conseillère municipale.

### « Fête du printemps des associations » : Succès mérité !

Notre deuxième édition de la fête du printemps des associations s'est tenue le dimanche 13 mars à la salle du Manège.



La journée s'est déroulée au rythme des divers spectacles et concerts qui ont réuni tous les Onésiens et les Onésiennes petits et grands !

Nous avons assisté à des spectacles de danse, à des tours de magie, à des concerts allant de la douceur de la harpe à la force des percussions japonaises.

En somme, une variété et une richesse de programme qui nous a tous éblouis !

Parallèlement à ces représentations se tenaient des stands d'associations venues présenter leurs activités. Il y avait également un buffet offrant diverses spécialités préparées par les organisateurs.

Ainsi, cette journée haute en couleurs a été exceptionnelle et cela grâce aux différents artistes, au public et à toute l'équipe du Parti Socialiste d'Onex.

C'est donc du fond du coeur que je formule un grand « **MERCI** » à l'ensemble des personnes, des groupes de des associations ayant permis la réalisation de cette fête que l'on a bien l'intention de reconduire l'année prochaine !

Caroline Gökdemir, Conseillère municipale.

## « Non au retour des congés-ventes ! »

Dans les années 1980, les milieux immobiliers réalisaient des bénéfices très importants en vendant des immeubles, appartement par appartement, plutôt qu'en entier. Beaucoup d'immeubles locatifs ont été transformés en propriété par étage (PPE) et vendus au plus offrant.

A cette époque, de nombreux locataires ont reçu leur congé car le propriétaire voulait vendre. Les locataires ont dû choisir entre acheter leur appartement ou partir. Des centaines de locataires ont ainsi été mis à la porte, car il n'avaient pas les moyens d'acheter leur logement.

L'ASLOCA et le Rassemblement pour une politique sociale du logement, avec d'autres organisations, ont lancé des initiatives pour empêcher ces congés-ventes et protéger le parc locatif. Depuis 1985, la **LDTR** autorise les ventes si elles sont conformes à l'intérêt public uniquement. En effet, même à des prix plafonnés, à peine 1/5ème de la population a les moyens d'acheter un appartement.

### Non à une arme contre les locataires !

La **LDTR** a été plébiscitée lors de plusieurs scrutins populaires. Pourtant, les milieux immobiliers repartent à l'assaut.

Aujourd'hui, nous devons nous protéger contre une loi 11408 rédigée par un propriétaire de plusieurs dizaines d'immeubles. De son propre aveu, cette loi augmenterait sensiblement la valeur de son patrimoine et de celui des gros propriétaires qu'il représente.

Par des affirmations fallacieuses les milieux immobiliers prétendent que la révision de la LDTR permettrait à qui le désire d'acheter son logement. **C'est faux**. La loi soumise au vote donne des droits supplémentaires uniquement aux propriétaires d'immeubles.

En effet, le locataire n'a aucun droit d'exiger l'achat de son appartement, ni d'en fixer le prix. Le locataire devra subir le bon vouloir, voire l'arbitraire, du bailleur, sans aucune influence sur la situation.

### Des milliers de congés en perspective !

L'article 39 actuel de la LDTR limite strictement les cas exceptionnels qui permettent la mise en vente d'appartements locatifs. La révision soumise à votation fait sauter cette protection. Des milliers d'appartements pourraient être mis en vente.

Pour tirer le maximum de bénéfice dans la vente d'appartements, les bailleurs résilieront le bail des locataires et leur proposeront seulement ensuite l'achat de l'appartement au prix fort. Si le locataire refuse, il devra quitter le logement. Le futur propriétaire de l'appartement prendra alors sa place et signera un accord pour l'achat de l'appartement après 5 ans de location.

Cette nouvelle forme de congés-ventes aboutira à une montée de la tension sociale et à des drames, comme celui de familles qui se retrouveront à la rue.

La loi 11408 sur laquelle nous votons le 5 juin 2016 s'applique à tous les logements locatifs. **Elle porte atteinte aux droits de tous les locataires, soit plus de 80% de la population.**

Le 5 juin prochain votez NON (objet cantonal numéro 6) à une loi (11408) qui:

- menace tous les locataires d'une résiliation de bail,
- rendra la recherche d'appartements encore plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui,
- aggravera encore plus la pénurie de logements à louer,
- ne bénéficiera qu'aux propriétaires immobiliers et à une poignée de riches locataires.

La protection des locataires n'est assurée qu'en maintenant la loi LDTR actuelle. La LDTR met le parc locatif hors de portée des spéculateurs, protège efficacement contre les congés et évite l'aggravation de la pénurie de logement, elle est essentielle pour tous les locataires.

[www.stopattaquesldtr.ch](http://www.stopattaquesldtr.ch)

<http://www.asloca.ch/asloca-geneve>

**CONGÉS-VENTES:  
NON À L'EXPULSION  
DES LOCATAIRES!**



**NON** à la modification de la loi sur la transformation de logements (LDTR)  
VOTATION CANTONALE N° 6 - 5 JUIN 2016



## Objets cantonaux N° 1 - 2 et 3 : « En faveur des Transports publics ! »

Onex dépend des transports publics rapides, efficaces et économes ! Bien que la situation en matière de transport public se soit déjà considérablement améliorée avec l'arrivée du tram, on peut toujours faire mieux ! C'est ce que les trois objets essaient de proposer et les **Socialistes vous recommandent vivement de les accepter !**

Avec l'objet N°1, basé sur l'**initiative TRANSPORT PUBLICS PLUS RAPIDES**, on veut augmenter l'attractivité des transports publics qui favorisent la mobilité durable et douce en donnant aux trams et bus la priorité. La cadence sera ainsi augmentée. Il faut donc que les autres moyens de transport, notamment les voitures, s'adaptent à la priorité des transports en commun.

Les Socialistes soutiennent aussi l'objet N°2 – **TRANSPORTS ET MOBILITE** - qui est un **contreprojet** à l'initiative de l'objet N°1. C'est une réponse globale au problème de la mobilité à Genève qui englobe le réseau ferroviaire régional, les transports publics, le réseau cyclable, les parkings relais (P+R), mais aussi des nouvelles pratiques comme le co-voiturage et les services d'auto-partage.



Le territoire est organisé par zones et le réseau routier est hiérarchisé afin d'améliorer la fluidité du trafic. Dans les zones urbaines, dont **Onex** (comme Carouge, Meyrin, etc.) doit faire partie, la priorité est donnée à la mobilité douce et aux transports publics. Il est réjouissant de constater qu'**Onex** se situe tout à fait dans le trend de cet objet de votation car nous avons **un plan de mobilité douce** qui a été voté et qui va être mis en œuvre prochainement avec des rues à 30km/h, ce qui est aussi prévu dans l'objet no 2 de la votation.

Si les deux objets étaient acceptés, les votants devront se prononcer dans l'objet N°3 sur la préférence à donner entre les deux. Nous recommandons de voter **en faveur du contreprojet** car il se situe dans une perspective plus globale et plus large.

Daniele-E. Fino, Conseiller municipal

## Mobilité douce, seconde étape : Moins de bruit et plus de sécurité !

Les travaux en cours dans la Cité sont liés aux aménagements nécessaires pour finaliser le plan de mobilité douce. **Ce plan favorise l'accès aux transports publics et sécurise les déplacements 'doux', pédestres et cyclistes.** La zone 30 km/h, depuis longtemps demandée par les habitants, est sur le point d'être achevée. Des modifications sur nos routes sont nécessaires pour **réduire la vitesse des véhicules motorisés** et ainsi **sécuriser nos déplacements, que cela soit à pied ou en deux-roues.** Une autre conséquence attendue accentuée grâce à l'utilisation de goudron phono absorbant est la **réduction des nuisances sonores.**



## Objet fédéral N°1 : « En faveur du service public »?

Tout comme le Conseil Fédéral et le Parlement fédéral, les Socialistes appellent à voter « **NON** » à cette initiative bien mal nommée par ses promoteurs.

Au contraire de ce qu'ils prétendent, ceux-ci souhaitent un démantèlement des grandes régies assurant actuellement un service public de base de très grande qualité et novateur dans des secteurs où la concurrence est féroce.

Les objectifs de ces droites libérale ou extrémiste sont simples : **Privatiser les bénéfiques et mutualiser les pertes.**

Liées à la Confédération par des contrats de prestations, ces régies, Swisscom, La Poste, les CFF et leurs filiales offrent actuellement :

- Des conditions de travail et salariales attractives à leurs collaborateurs.
- Un autofinancement de leurs capacités d'innovation et de développement nécessaires dans les marchés où elles sont des actrices performantes.
- Des ressources financières, à la Confédération qui peut ainsi compenser les pertes inévitables dans des domaines non rentables (la recherche, la formation, ...)

En cas d'acceptation de cette initiative par le peuple, nous verrions :

- Une interdiction faite à ces entreprises de réaliser des bénéfiques actuellement redistribués au profit de la majorité de la population.
- Des privatisations des secteurs les plus rentables au bénéfice d'actionnaires privés.
- La Confédération privée des millions reçus sous forme d'impôts sur les bénéfiques ou de dividendes (env. 1,3 milliards en 2015).
- Les coûts des prestations publiques de base exploser ou la qualité de ces mêmes prestations notablement réduites.
- Contraindre la Confédération, les cantons et les communes à augmenter les impôts ou démanteler leurs prestations.

Tout comme les Socialistes voulez-vous :

- Conserver un réseau d'offices postaux proche de la population et unique en Europe ?
- Garantir, comme aujourd'hui, la desserte par des transports publics performants de toutes les régions du pays ?
- Continuer de bénéficier des avancées technologiques, dans les télécommunications notamment, à des coûts respectant un rapport qualité/prix abordables ?

**Alors refusez ce marché de dupes en votant massivement **NON** à cette initiative !**

**Le 28 mai prochain, venez nous rencontrer devant la « COOP »**

**Rendez-vous aussi lors de la Fête nationale, le 1<sup>er</sup> août dans le Parc de la Mairie.**

**Soutenez notre section par vos dons ou cotisations : CCP 12-14212-6**

**Transmettez-nous vos demandes et remarques : [info@psonex.net](mailto:info@psonex.net)**

**Blog : <http://www.psonex.net>**

**FaceBook : <https://www.facebook.com/psonex>**

**Adresse postale : Patrick Lapalud, président du PSO**

**Chemin du Bocage 14, 1213 Onex.**

**Téléphone : 079 753 21 11**

